

Division du premier degré

Fiche profil de poste :  
**Conseiller ou Conseillère Pédagogique de Circonscription 50% - Strasbourg 5**

Circonscription : Strasbourg 5

Localisation : DSDEN du Bas-Rhin 65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX

## 1. Définition du poste et des missions :

Enseignant/enseignante formateur, le conseiller/ la conseillère pédagogique exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation nationale dont il/elle est le collaborateur direct. Il/elle contribue au pilotage de la circonscription, **et plus particulièrement à l'accompagnement pédagogique** dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller/ la conseillère pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il/elle peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription.

Il/elle est un partenaire essentiel dans la formation initiale et continue des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des enseignants, notamment des entrants dans le métier. Il/elle apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

**Dans la circonscription**, il/elle est conseiller/ conseillère technique de l'IEN sur tous les domaines didactiques et pédagogiques qu'il partage avec ses collègues CPC. Il/elle participe activement à la conception et à la mise en œuvre du plan de formation, des animations pédagogiques de la circonscription, des formations spécifiques aux enseignants de REP et REP+. Il/elle participe à l'accompagnement des enseignants en classe dédoublée (formation, visites, entretiens...) et aux actions menées dans le cadre de la liaison inter-degrés. Il/elle conçoit et diffuse des ressources pédagogiques.

Il/elle suit et apporte l'aide nécessaire aux enseignants qui entrent dans le métier (T1, contractuels éventuels), qui rencontrent ponctuellement des difficultés (enseignants titulaires, PES, M2 alternants avec un protocole d'accompagnement renforcé).

Il/elle accompagne l'IEN dans la mise en œuvre du contrôle de l'instruction en famille.

**Dans les écoles**, il/elle accompagne les équipes dans l'innovation et la recherche pédagogique. Il/elle peut être amené pour cela à participer à des conseils de maîtres ou de cycles. Il/elle assiste également les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins particuliers des élèves.

**Au plan départemental**, il/elle peut participer à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématiques.

## **2. Connaissances, compétences et qualités requises :**

- Compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire ;
- Compétences relationnelles, le sens de l'écoute ;
- Sens de la médiation et de la coopération ;
- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité d'organisation et d'analyse ;
- Compétences dans le domaine de l'ingénierie de formation ;
- Capacité d'autoformation, de développement professionnel et d'analyse réflexive ;
- Compétences numériques

## **3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi**

- Entretien auprès d'une commission composée de trois personnes dont l'Inspecteur de la circonscription et un conseiller pédagogique
- Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à se présenter à la certification
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
  - NBI
  - Indemnité conseiller pédagogique

---

### **Contact :**

Inspection de l'éducation nationale de STRASBOURG 5  
65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX

- Tél : 03 69 20 93 25
- Adresse électronique : [ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr)